

Avril 2015

La diversité des modèles de développement des territoires rhônalpins

*Une mise à jour de l'approche par les moteurs du
développement*

Une étude réalisée par :

Sommaire

INTRODUCTION	3
I. LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DES ZTRA RHÔNALPINS	5
1. Les moteurs du développement des ZTRA	5
a. <i>Rappels conceptuels et méthodologiques</i>	5
b. <i>Une géographie des revenus productifs exportateurs très contrastée</i>	9
c. <i>Les revenus publics : une géographie très urbaine</i>	10
d. <i>Les revenus résidentiels : une géographie en négatif de celle des revenus productifs</i>	11
e. <i>Une géographie des revenus sociaux très proche de celle des revenus productifs exportateurs</i>	15
2. Une importante variété de modèles de développement.....	16
II. LE FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE CONSOMMATION RHÔNALPINS	24
1. La captation de richesses, un indice synthétique d'attractivité territoriale.....	24
2. La propension à consommer localement, second temps essentiel dans le processus de développement des territoires	25
3. La densité en emplois de proximité, produit de la captation de richesses et de sa redistribution.....	27
4. Typologie des systèmes de consommation rhônalpins suivant leur degré d'efficacité ²⁸	
III. UNE REPRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES GRANDES TENDANCES TERRITORIALES DE FOND OBSERVÉES À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION	32
CONCLUSION	36
CONTACT	37

Introduction

Alors que l'économie de proximité fait aujourd'hui figure de véritable priorité pour le Conseil Régional de Rhône Alpes, ce dernier a souhaité que soit réalisée une mise à jour de l'analyse des modèles de développement de ses ZTRA. Après avoir été réalisé une première fois en 2012 à l'échelle des zones d'emploi rhônalpines¹ puis une seconde fois en 2013 à l'échelle des ZTRA², ce nouveau travail se distingue des précédents pour deux raisons. D'une part, l'exercice a été réalisé à l'échelle du nouveau périmètre des ZTRA. D'autre part, changement majeur, l'analyse porte non plus sur l'année 2006 comme dans les deux premières études mais sur l'année 2010³.



D'importants changements dans la méthodologie d'estimation des moteurs du développement (changements liés à l'évolution voire la disparition de certaines sources) étant intervenus entre les estimations 2006 et 2010, notre travail se limitera ici à une analyse des moteurs du

¹ *État des lieux de l'économie résidentielle en Rhône Alpes* – OPC & Argo & Siloe pour le compte du Conseil régional de Rhône Alpes (2012).

² *Accompagnement de la Région dans l'analyse des dynamiques territoriales en matière de services à la population sur le territoire rhônalpin* – OPC & Argo & Siloe pour le compte du Conseil régional de Rhône Alpes (2013).

³ *Il n'est malheureusement pas encore possible de disposer de toute l'information statistique nécessaire pour procéder à une estimation des flux de revenu pour une année plus récente. Il est raisonnable de penser que nous pourrions produire de nouvelles données portant sur l'année 2012 en 2016.*

développement et des modèles de développement des ZTRA et du fonctionnement de leur système de consommation pour la seule année 2010 et non pas à leur évolution sur cette période⁴.

Le rapport est organisé en trois chapitres. Le premier est centré sur l'analyse des moteurs et modèles de développement des ZTRA. Le second est consacré à l'analyse de leur système de consommation. Enfin, le troisième et dernier chapitre est consacré à une analyse synthétique des tendances socio-économiques les plus significatives qui se dessinent à l'échelle des ZTRA rhônalpins.

⁴ Nous travaillons actuellement à un recalcul des données 2006 en appliquant la méthodologie développée pour l'année 2010 de façon à pouvoir travailler de manière dynamique sur les modèles de développement des territoires.

I. Le modèle de développement des ZTRA rhônalpins

1. Les moteurs du développement des ZTRA

a. Rappels conceptuels et méthodologiques

Depuis une vingtaine d'années, les travaux développés par le chercheur Laurent Davezies ont permis de démontrer que les mécanismes du développement territorial répondaient à des logiques radicalement différentes de celles du développement macro-économique. Alors qu'à l'échelle des nations, la variable clef du développement demeure le PIB, c'est-à-dire la création de richesses, au niveau local, c'est le revenu qui demeure la pierre angulaire. La relation croissance du PIB - croissance de l'emploi - réduction du chômage et de la pauvreté qui s'opère assez mécaniquement à l'échelle des nations (phénomène cependant de moins en moins évident et de plus en plus contesté par certains économistes) n'est pas nécessairement opératoire à des échelles géographiques plus fines. Il est effectivement assez fréquent d'observer des territoires bénéficiant d'une forte croissance de leur PIB et de l'emploi pâtir d'une détérioration manifeste de leur niveau de cohésion sociale (tel était le cas par exemple de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais dans la Vienne au début des années 2000). En d'autres termes, au niveau territorial, et pour reprendre le titre d'une étude réalisée par le chercheur sur le cas francilien, croissance ne signifie pas nécessairement développement.

Le niveau de développement d'un territoire dépend en réalité bien plus de sa capacité à capter de la richesse (revenu) qu'à seulement en produire (PIB). Or les modalités de captation du revenu ne se limitent pas à la seule exportation de biens et de services par son système productif compétitif et exportateur. Mais aussi à de puissants mécanismes redistributifs, tant publics que privés, n'ayant aucun lien avec sa capacité productive. Laurent Davezies a classé ces mécanismes en trois composantes : l'économie résidentielle, l'économie publique et les transferts sociaux.

En substance, un territoire se développe donc en deux temps :

- dans un premier temps, en fonction de sa capacité à capter des revenus à l'extérieur de ses "frontières" ;
- puis, dans un second temps, en fonction de son aptitude à redistribuer ces revenus sous la forme de dépenses de consommation courante dans son économie locale pour stimuler les secteurs d'activité de l'économie de proximité.

Au final, Davezies, identifie donc quatre grands types de revenus « importés », qu'il qualifie de revenus basiques, en référence à la Théorie de la Base qui lui a servi de point d'appui pour conceptualiser son approche :

- Les revenus basiques productifs exportateurs ou Base productive ;
- Les revenus basiques publics ou Base publique;
- Les revenus basiques résidentiels ou Base résidentielle ;
- Les revenus basiques sociaux ou Base sociale.

La Base productive exportatrice : composante mondialisée des économies locales

Les revenus productifs exportateurs se composent des salaires, bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux et agricoles des actifs qui travaillent dans des secteurs d'activité "exportateurs", c'est-à-dire qui ont pour vocation de produire des biens et des services vendus à l'extérieur du territoire. Le choix de localisation des entreprises de ces secteurs d'activité est généralement guidé par la nécessité d'améliorer, dans une logique d'optimisation de leurs produits, leur capacité de production. La qualité de la main d'œuvre, le coût du foncier et de l'immobilier, la pression fiscale, la densité du tissu industriel local constituent à ce titre des variables à forte influence. Les entreprises qui génèrent ce type de revenu demeurent beaucoup plus sujettes aux délocalisations que celles de l'économie de proximité. Le dynamisme de la base productive exportatrice dépend très largement du degré de compétitivité de ses entreprises et demeure très sensible aux aléas économiques conjoncturels et aux mouvements de restructuration.

Il est fondamental d'avoir à l'esprit que la Base productive exportatrice conditionne l'existence même des trois autres Bases : sans croissance et création de valeur ajoutée, c'est effectivement tout l'équilibre du système national de redistribution inter-territoriale de richesses qui serait mis en péril.

Les Base publique : un amortisseur de choc économique

Les revenus basiques publics se composent des salaires des actifs résidant sur le territoire et travaillant dans la fonction publique d'État, Territoriale et Hospitalière. Peu sensible aux aléas économiques jusqu'à la récente crise des dettes souveraines et l'entrée dans une nouvelle ère de réduction de la dépense publique (cf. notamment l'intense diminution des dotations globales

de fonctionnement), la Base publique constituait un véritable amortisseur de choc pour les territoires en temps de crise. Les activités publiques se localisent en règle générale plutôt en fonction de la densité de population.

La Base résidentielle : moteur majeur des économies locales

Les revenus basiques résidentiels se composent des pensions de retraite, des dépenses touristiques marchandes et non marchandes (liées à la présence de résidents secondaires), des revenus des capitaux mobiliers et fonciers liés à la présence de leurs titulaires sur le territoire et des revenus dont bénéficient les actifs qui résident sur le territoire mais travaillent ailleurs (appelés revenus "dortoirs"). Le niveau et la dynamique de la Base résidentielle dépendent très largement des aménités des territoires (qualité du cadre de vie, ensoleillement, proximité de la mer ou de la montagne...). Au même titre que la Base publique, la Base résidentielle dépend de puissants mécanismes de redistribution inter-territoriaux. Pour les pensions de retraite, il s'agit d'un double mécanisme redistributifs à la fois intergénérationnel (conforme à notre système de répartition : les actifs d'aujourd'hui paient pour les "anciens") et géographique (par exemple un actif ayant travaillé toute sa vie à Lille et qui s'installe pour sa retraite dans le sud de la France). Pour les revenus "dortoirs", il s'agit d'un mécanisme de transfert géographique lié aux migrations domicile-travail quotidiennes des actifs résidant qui travaillent en dehors du territoire.

La Base sociale : un vecteur implicite de réduction des disparités spatiales

Les revenus basiques sociaux (hors pensions de retraite qui sont intégrées dans la Base résidentielle) se composent des prestations sociales (ou transferts sociaux). Sont comptabilisés dans notre approche les transferts versés en espèces et en nature à des individus ou à des familles. Ces transferts ont pour vocation de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques. Outre la vieillesse et la survie (intégrée dans la Base résidentielle), elles sont associées à cinq grandes catégories de risques :

- la santé (prise en charge totale ou partielle de frais liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail et aux maladies professionnelles) ;
- la maternité-famille (prestations liées à la maternité, allocations familiales, aides pour la garde d'enfants) ;
- la perte d'emploi (indemnisation du chômage) et les difficultés d'insertion ou de réinsertion professionnelle ;

- les difficultés de logement (aides au logement) ;
- la pauvreté et l'exclusion sociale (minima sociaux : revenu minimum d'insertion - RMI, minimum vieillesse, etc.).

Les transferts sociaux assurent une fonction explicite de réduction des inégalités sociales et implicite de réduction des disparités territoriales. En général, sans que cela soit nécessairement mécanique, plus leur part est élevée dans l'ensemble des revenus captés, plus les problèmes sociaux rencontrés sur les territoires sont aigus.

L'économie de proximité : un gisement d'emplois considérable pour les territoires

Les secteurs d'activité de l'économie de proximité se composent, par opposition à ceux de la Base productive exportatrices, de secteurs d'activité peu concurrentiels et peu exposés aux aléas conjoncturels (on l'appelle aussi à cet effet le secteur abrité). Tournés exclusivement vers la satisfaction des besoins des populations présentes, ces secteurs d'activité se localisent sur les territoires largement plus pour vendre que pour produire. Leur dynamique dépend préférentiellement de la propension à consommer localement des populations résidentes (actives et inactives) et des populations ponctuelles (touristes et résidents secondaires), que l'on peut regrouper sous le terme générique de population présente⁵.

L'économie de proximité présente de multiples atouts pour les territoires. Moins concentrée géographiquement que les secteurs d'activité concurrentiels et exportateurs de la Base productive, ses secteurs d'activité se localisent plutôt en fonction de la densité présente et se répartissent de manière nettement plus homogène sur le territoire national. Peu soumise aux risques de délocalisation, elle expose moins les territoires à des chocs brutaux de réduction d'emplois. De surcroît, les compétences recherchées par les secteurs de l'économie de proximité couvrent un très large spectre de qualification (allant du boulanger au médecin en passant par le chauffeur de taxi, l'artisan couvreur ou le pâtissier...) qui la rend plus ouverte aux populations peu et pas qualifiées que les secteurs d'activité de la Base productive exportatrice. Les secteurs de l'économie de proximité concentrent un volume d'emplois particulièrement significatif (entre 55 à 65 % de l'emploi des territoires en moyenne).

L'économie de proximité ne présente évidemment pas que des vertus. Sans doute plus que les secteurs d'activité concurrentiels, les secteurs d'activité qui la composent ont tendance à offrir

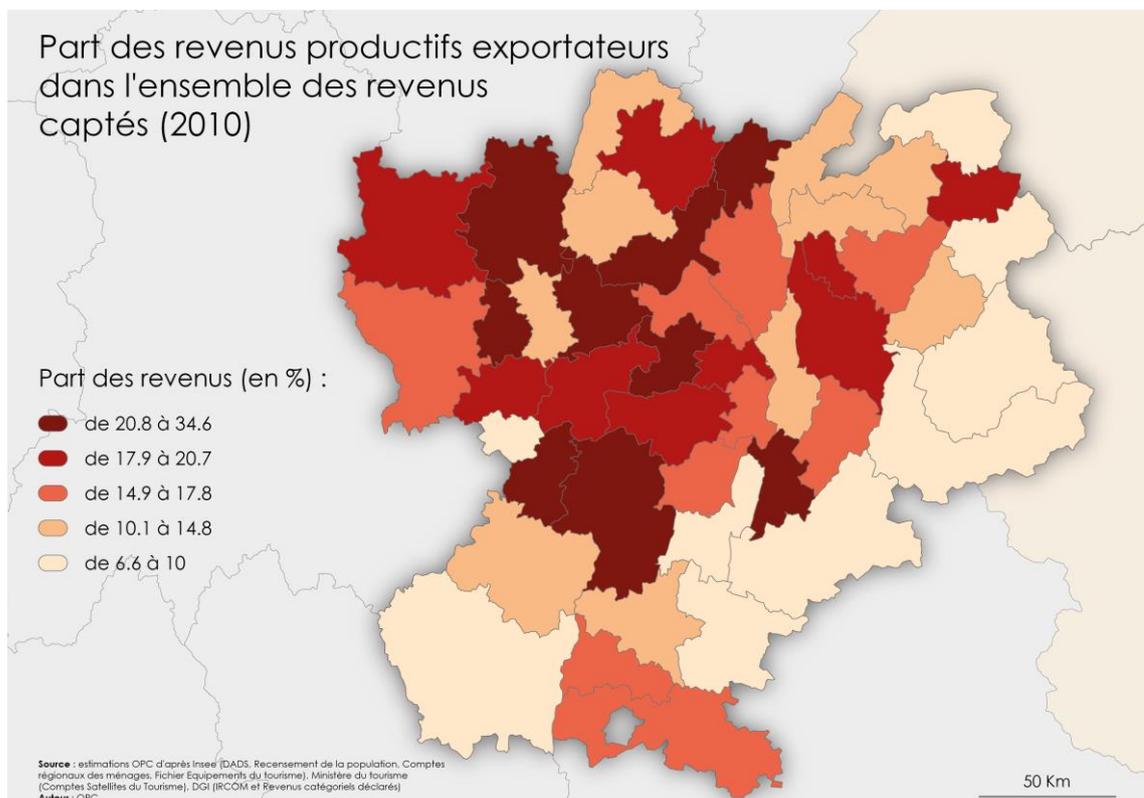
⁵ Cf. les travaux de Christophe Terrier, Ministère du Tourisme.

des emplois à faibles niveaux de rémunération et/ou à statut précaire (temps partiel, CDD, emploi saisonnier). Ainsi, si son dynamisme peut avoir une influence tout à fait positive sur le niveau de chômage des territoires, il peut également avoir un effet assez néfaste sur celui de la qualité de l'emploi.

b. Une géographie des revenus productifs exportateurs très contrastée

Définition : les revenus productifs exportateurs se composent des revenus (bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux et bénéfices agricoles) et salaires détenus par les actifs résidant sur le territoire et travaillant dans des secteurs d'activité à dimension exportatrice.

La répartition géographique des revenus productifs exportateurs figure parmi les plus discriminantes. Alors que leur poids s'élève à moins de 6 % de l'ensemble des revenus captés pour les ZTRA de la Tarentaise Vanoise (3,6 %), du Diois (5,5 %) et Alpes Sud Isère (5,9 %), il monte à plus de 20 % pour ceux du Roannais (20,6 %), du Bassin de vie de Bourg en Bresse (20,7 %), Plaine de l'Ain (20,8 %), Ardèche Verte (20,8 %), du Beaujolais (20,9 %), des Monts du Lyonnais (21,1 %), Isère Porte des Alpes (21,7 %), Drôme des Collines (22,9 %), Métro Grenoble (25,6 %), du Grand Lyon (28,9 %) et du Haut Bugey (34,6 %). Au final, seulement 19 territoires présentent une sous-représentation de leurs revenus productifs exportateurs au regard de la moyenne des ZTRA (16 %).

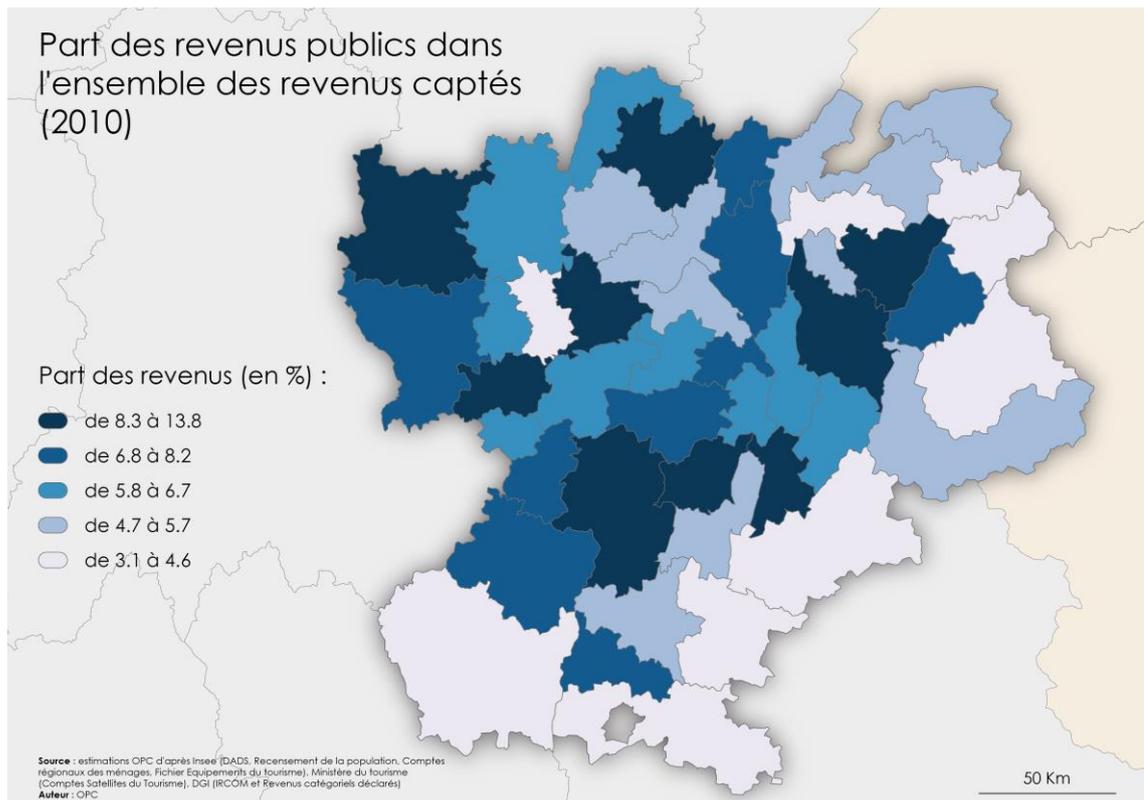


La cartographie des revenus productifs exportateurs à l'échelle des ZTRA dessine approximativement deux grands blocs. La frange est, alpine, et sud caractérisée par son très faible poids. La partie centrale et ouest, plutôt productive, voire très productive, qui s'organise en étoile à partir du ZTRA du Grand Lyon jusqu'aux ZTRA de l'Ardèche Verte et Drôme des Collines dans sa partie sud.

c. Les revenus publics : une géographie très urbaine

Définition : les revenus publics se composent des salaires détenus par les fonctionnaires d'État, Territoriaux et Hospitaliers qui travaillent et résident sur le territoire.

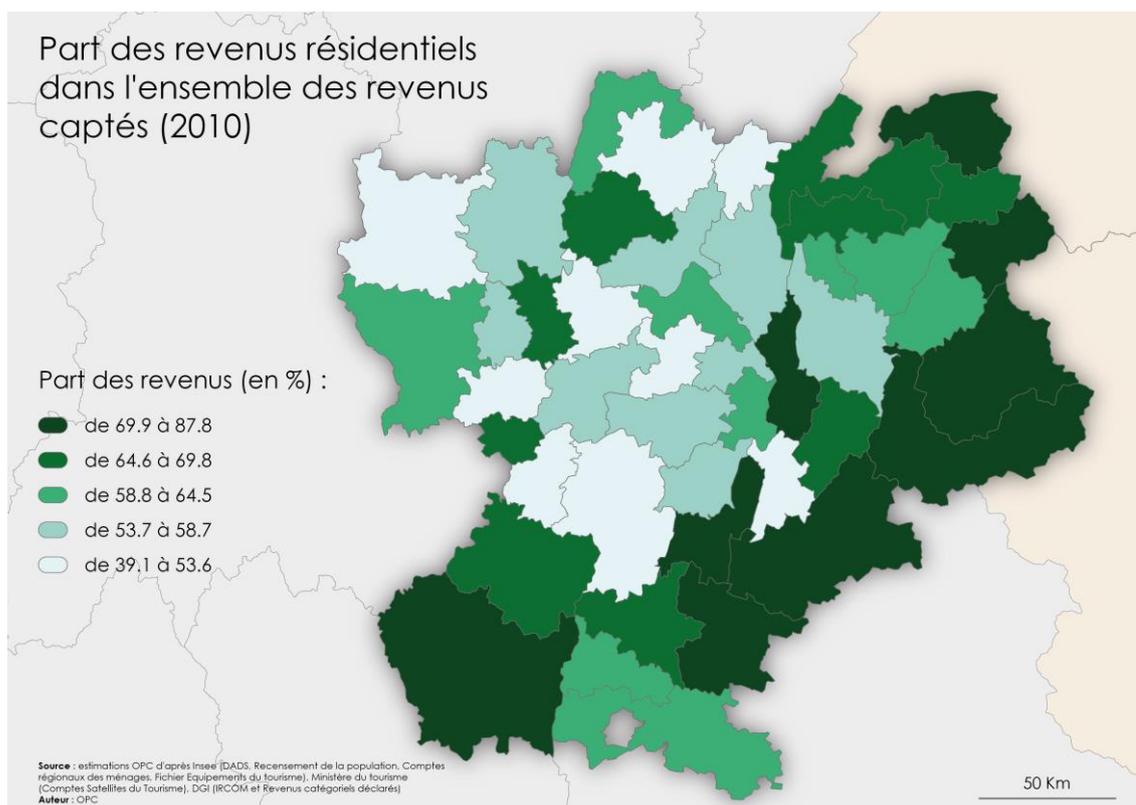
Le poids des revenus publics dans l'ensemble des revenus captés par les ZTRA demeure beaucoup plus homogène que celui des revenus productifs exportateurs. Il oscille entre 3,1 % a minima pour le ZTRA de la Tarentaise Vanoise et 13,8 % a maxima pour celui de la Métro Grenoble. Sans surprise, les ZTRA organisés autour d'une agglomération – Lyon, Grenoble, Saint Etienne, Annecy, Chambéry, Roanne ou encore Bourg-en-Bresse – sont marqués par l'importance des revenus publics dans leur économie locale. A contrario, tout comme pour les revenus productifs exportateurs, les ZTRA de la frange est alpine et sud de la région se caractérisent par une nette sous-représentation de ce type de revenus dans l'ensemble de leurs revenus captés.



d. Les revenus résidentiels : une géographie en négatif de celle des revenus productifs

Définition : les revenus résidentiels se composent des pensions de retraite détenus par les retraités qui résident sur un territoire, des dépenses touristiques réalisées par les touristes (en hôtellerie et camping) et résidents secondaires et des revenus dits « dortoirs », c'est-à-dire détenus par les actifs qui résident sur le territoire mais travaillent en dehors.

Moteur majeur des économies locales, les revenus résidentiels représentent en moyenne 62,2 % de l'ensemble des revenus captés par les ZTRA. Leur part varie assez fortement d'un territoire à l'autre. Variation qui illustre leur caractère beaucoup plus discriminant géographiquement qu'on a tendance à le croire. Dit autrement, contrairement à une idée parfois assez abusivement rependue, l'économie résidentielle ne se répartit pas de manière homogène entre les territoires. Son poids oscille effectivement entre 39,1 % de l'ensemble des revenus captés à minima dans le Haut Bugey à 87,8 % dans la Tarentaise Vanoise. Sept ZTRA affichent une très nette surreprésentation de leurs revenus résidentiels (plus de $\frac{3}{4}$ de leurs revenus captés) : Chablais, Royans – Vercors, Ardèche Méridionale, Mont Blanc, Alpes Sud Isère, Diois et Tarentaise – Vanoise.

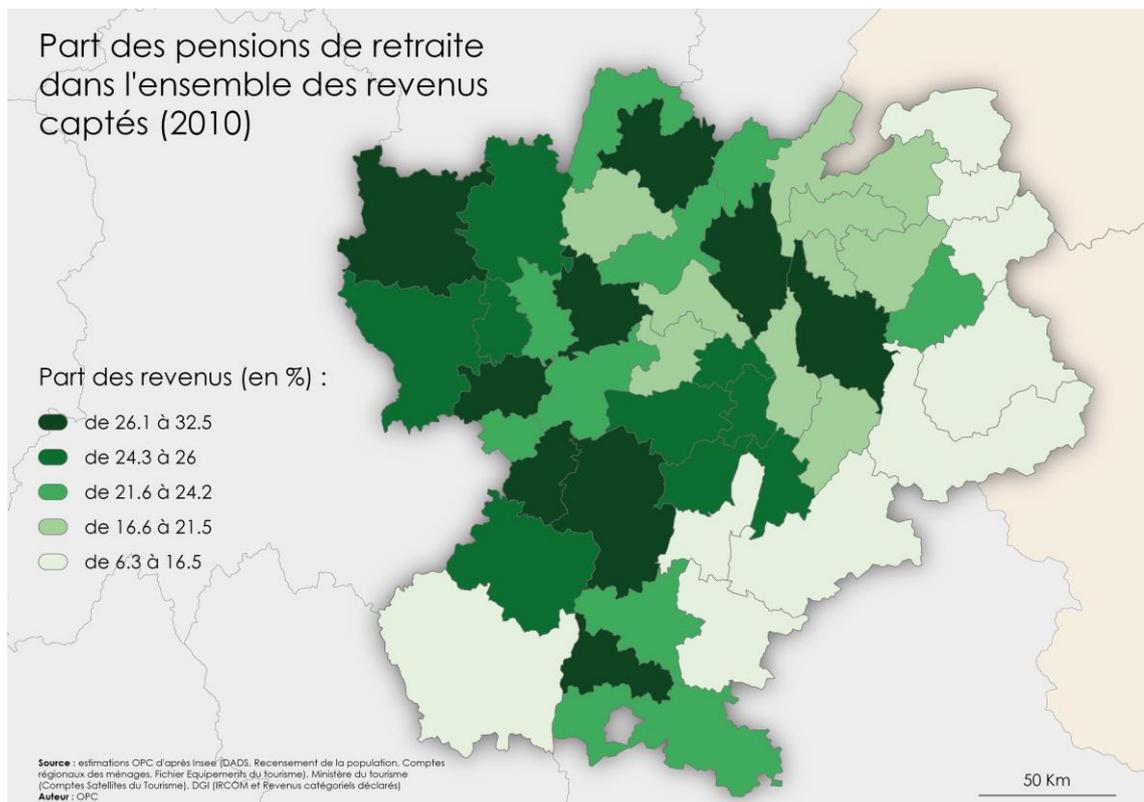


La géographie du poids des revenus résidentiels à l'échelle des ZTRA s'inscrit très clairement en négatif de celle des revenus productifs exportateurs. En d'autres termes, cela signifie que plus la part des revenus productifs exportateurs dans le processus de captation de richesses est importante, plus celle des revenus résidentiels est faible et inversement. Cette relation décroissante entre revenus productifs et résidentiels est symptomatique de la difficulté que peuvent éprouver les territoires à combiner compétitivité et attractivité résidentielle.

Les pensions de retraite : premier poste de captation de revenus pour les ZTRA

Véritables poids lourds des économies locales, les pensions de retraite représentent en moyenne 22 % de l'ensemble des revenus captés par les ZTRA, soit le principal poste de captation de richesses, juste devant les dépenses touristiques (21,1 % en moyenne)⁶. Si leur poids relatif apparaît très faible dans les ZTRA de la Tarentaise Vanoise (6,4 %), du Mont Blanc (11,8 %) ou Alpes Sud Isère, c'est à dire les territoires touristiques du massif alpin, il s'élève à plus de 25 % dans 16 ZTRA, et même 32,5 % pour ceux de Saint Etienne et du Roannais.

⁶ Ce phénomène n'est pas une spécificité rhônalpine. Il s'observe dans toutes les régions françaises.

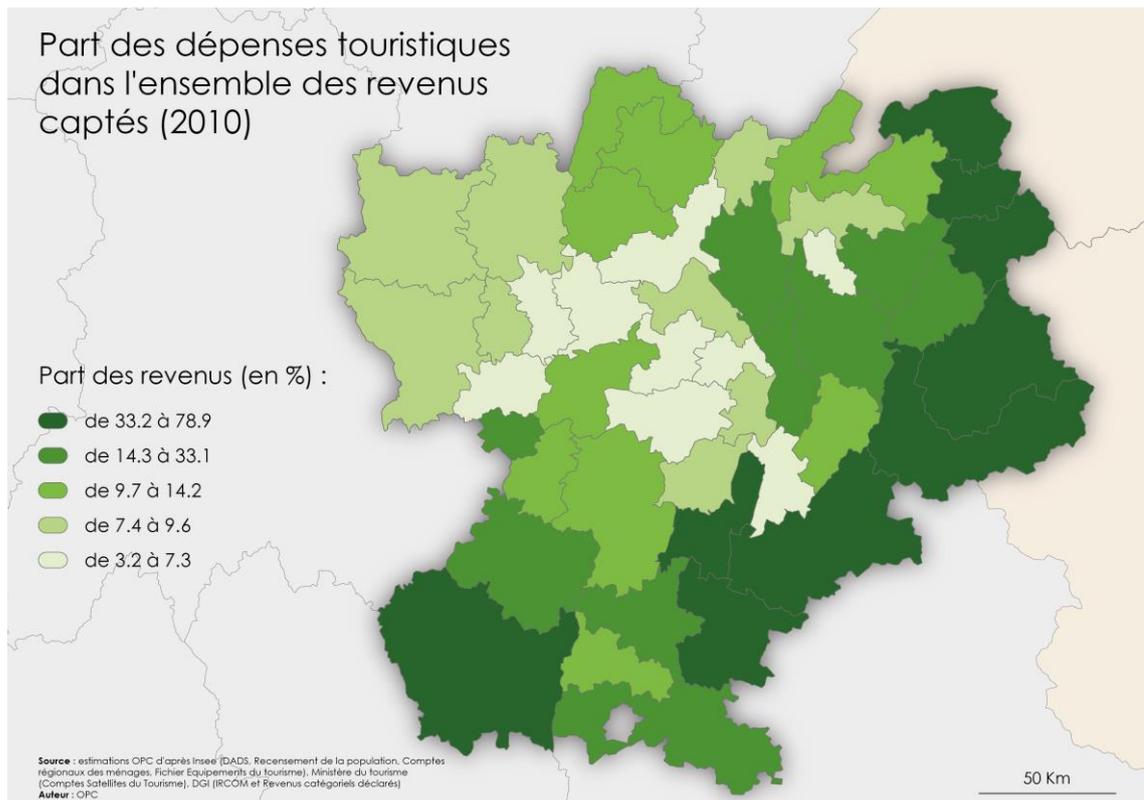


Les dépenses touristiques : une composante de l'économie résidentielle très concentrée géographiquement

Définition : les dépenses touristiques comprennent la totalité des dépenses touristiques auprès des fournisseurs de biens et services résidant en France, réalisées par les touristes et les excursionnistes à la journée, qu'ils soient français ou étrangers. Elles regroupent ainsi :

- les dépenses liées aux activités caractéristiques du tourisme comme les services de transports non urbains, par avion, train, autocar, les transports fluvial et maritime assurés par des compagnies françaises, les restaurants et cafés et les hébergements touristiques marchands ;
- les autres dépenses non spécifiques au tourisme comme les carburants, les transports urbains, les aliments et boissons, les souvenirs ou certains biens durables (bateaux, camping-cars, articles de voyage) ;
- la valorisation (loyers fictifs) des nuitées passées dans les résidences secondaires.

Les dépenses touristiques représentent 21,1 % des revenus captés par les ZTRA en moyenne. Leur répartition géographique demeure particulièrement inégalitaire et s'inscrit de manière encore plus nette que pour l'ensemble des revenus résidentiels en négatif des revenus productifs exportateurs. A minima, les dépenses touristiques représentent seulement 3,3 % et 3,9 % de l'ensemble des revenus captés des ZTRA de l'Ouest Lyonnais et Saint Etienne. Elle s'élève a maxima à 78,4 % pour le ZTRA de la Tarentaise Vanoise. Ce sont en toute logique les territoires du massif alpin (du Chablais jusqu'au Diois) et l'Ardèche Méridionale qui présentent la plus forte proportion de revenus touristiques.

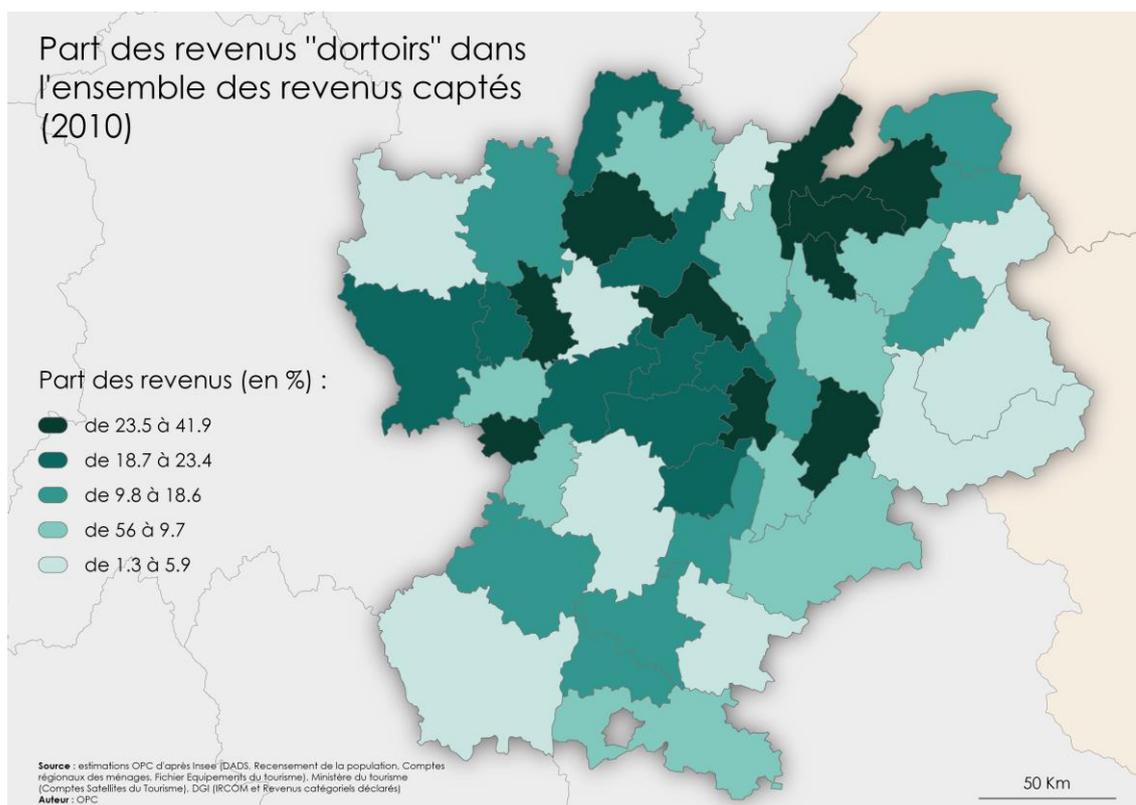


Les revenus dotoirs : un levier de développement territorial largement sous-estimé

Définition : les revenus dotoirs comprennent les revenus détenus par les actifs du territoire qui occupent un emploi situé à l'extérieur. Sont également compris les revenus frontaliers.

Les revenus « dotoirs » des ZTRA représentent en moyenne 16 % de l'ensemble de leurs revenus captés. A minima, ils s'élèvent à 1,3 % dans le ZTRA de la Tarentaise Vanoise ou encore 1,7 % dans le Diois. A maxima, ils peuvent représenter jusqu'à 37,1 % des revenus captés pour le ZTRA de l'Ouest Lyonnais, 39,5 % pour le Genevois Français ou encore 42 % pour celui d'Usses et Bornes.

Les territoires marqués par une forte sur-représentation de leurs revenus « dotoirs » sont frontaliers (Genevois Français) ou situés en périphérie de grands pôles d'activité (Ouest Lyonnais, Dombes Val de Saône et Boucles du Rhône en Dauphiné autour de Lyon, le Voironnais et le Sud Grésivaudan dans la périphérie grenobloise ou le Pilat au sud de Saint Etienne).



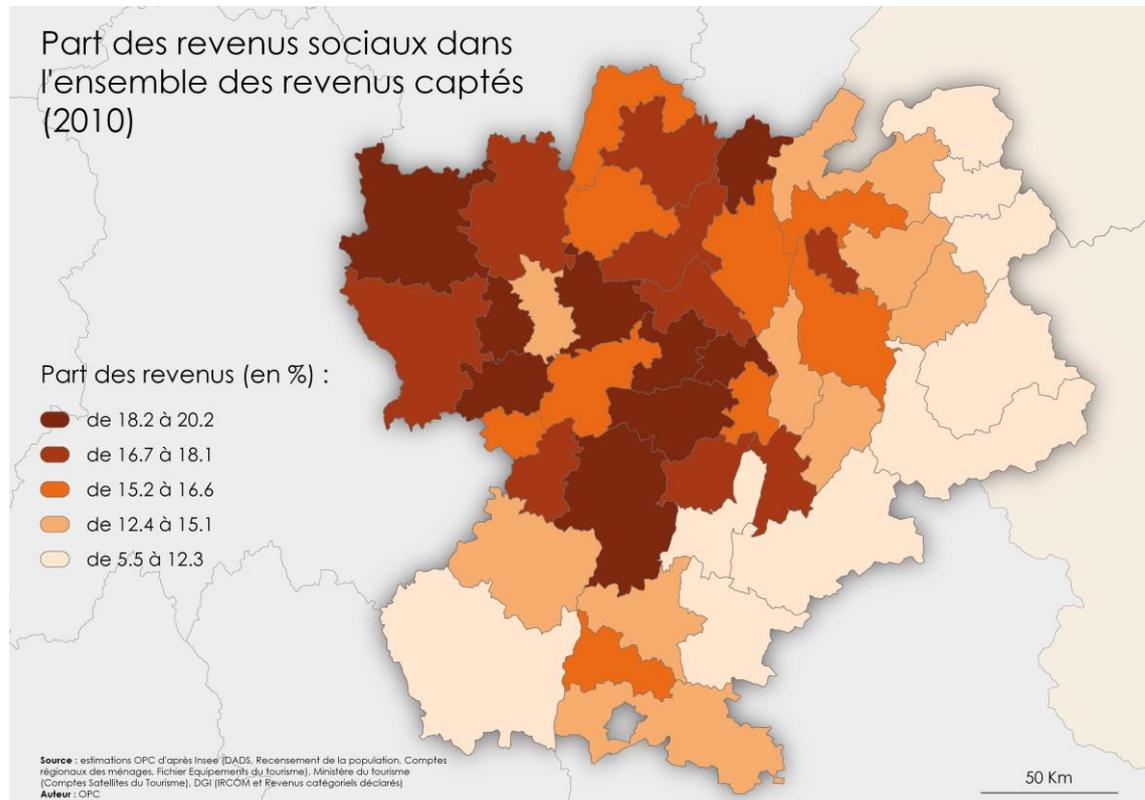
e. Une géographie des revenus sociaux très proche de celle des revenus productifs exportateurs

Définition : les transferts sociaux se composent des prestations sociales versées en espèces et en nature à des individus ou à des familles. Ces transferts ont pour vocation de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques. Outre la vieillesse et la survie (intégrée dans la Base résidentielle), elles sont associées à cinq grandes catégories de risques : la santé, la maternité-famille, la perte d'emploi, les difficultés de logement et la pauvreté et l'exclusion sociale.

La géographie des revenus sociaux, bien que moins inégalitaire que celle des revenus productifs exportateurs, apparaît tout de même assez discriminante. Leur poids s'élève à minima à 5,5 % et 7,7 % de l'ensemble des revenus captés pour les ZTRA de la Tarentaise Vanoise et du Diois. Et à maxima à 20,2 % pour celui de Saint Etienne Métropole.

Le poids des transferts sociaux dans le processus de captation de revenus constitue un indice relativement pertinent de l'état des difficultés sociales enregistrées par les territoires (bien que la corrélation ne soit pas absolue). Leur inégale répartition à l'échelle des ZTRA suggère donc que leur situation sociale demeure très disparate d'un territoire à l'autre. Mais le plus frappant demeure l'étonnante similitude entre leur géographie et celle des revenus productifs exportateurs. Ce phénomène, déjà largement observé, met en lumière le caractère « fragile » des territoires les plus productifs, très sensibles au retournement de conjoncture macro-

économique et souvent impactés par de profonds mouvements de mutation de leur tissu productif qui ne sont pas sans conséquence en termes de chômage et in fine, de cohésion sociale.



En d'autres termes, la probabilité de disposer d'une forte sur-représentation des transferts sociaux dans son économie croît avec le poids des revenus productifs exportateurs dans le processus de captation de revenu des territoires. Ce qui suggère bien en première analyse⁷, sans que cela soit une loi absolue, que les ZTRA les plus productifs demeurent les plus fragiles socialement.

2. Une importante variété de modèles de développement

La notion de modèle de développement territorial dans le sens où nous l'entendons ici est une **représentation simplifiée du fonctionnement socio-économique des territoires établie à partir de la structure leurs moteurs de développement**. Il en existe une très grande variété pouvant aller des modèles très spécialisés comme les modèles de développement « productif », « dortoir » ou « touristique » par exemple, aux modèles plus diversifiés de type « productivo-public »,

⁷ Nous précisons qu'il n'y pas de corrélation absolue entre le poids des transferts sociaux et l'intensité des difficultés sociales. Une part élevée de transferts sociaux dans le processus de captation de richesses n'en constitue pas moins, en première analyse, un indice de difficulté sociale.

« productivo-social » ou « retraito-social »... Potentiellement, toutes les configurations sont envisageables. Même si certaines apparaissent plus fréquemment. Mais surtout, certains modèles demeurent plus vertueux que d'autres d'un point de vue social et environnemental ; en d'autres mots affichent bien plus de gages de durabilité.

L'approche sur laquelle nous nous appuyons ne se veut en aucun cas normative. Dans cette acception, il n'y a effectivement pas de modèle absolu ou idéal. Mais dans la mesure où certains semblent offrir plus de garanties que d'autres en matière de développement, il peut être considéré comme pertinent pour la puissance publique locale de chercher à faire tendre son modèle vers un certain type plutôt qu'un autre. En l'occurrence les modèles équilibrés de type « productivo-résidentiel », c'est-à-dire qui affichent à la fois une composante productive dynamique et une forte attractivité résidentielle. Modèles qui ont observé les meilleures dynamiques de développement ces dernières années et présenté les plus fortes capacités de résilience.

Si se fixer ce type d'ambition pour son territoire semble tout à fait approprié, cela doit cependant se faire de manière très pragmatique. C'est-à-dire en tenant compte des forces et faiblesses de son territoire, de ses spécificités intrinsèques. Il va sans dire qu'il serait totalement contre-productif et incantatoire par exemple d'envisager de faire évoluer un modèle de développement « productivo-social » caractéristique d'un territoire industriel en déclin et à faibles aménités résidentielles vers un modèle « touristique »...

Cette nouvelle forme de représentation du fonctionnement socio-économique des territoires présente une double valeur ajoutée en permettant notamment :

- de dépasser les représentations sectorielles traditionnelles (agriculture, industrie, service, tourisme...) pour bénéficier d'une vision plus transversale et globale – « macro » pourrait-on dire – de leur fonctionnement socio-économique ;
- de poser les bases d'une vision prospective de son territoire fondée sur les connaissances dont on dispose sur les grandes caractéristiques des différents modèles de développement territoriaux⁸.

Méthode : l'estimation du modèle de développement d'un territoire se fait à partir du niveau de sur-représentation de ses différents moteurs de développement dans l'ensemble des revenus captés au

⁸ Pour une présentation synthétique des caractéristiques des principaux modèles de développement, cf. *Les cahiers de l'économie de proximité n°2. Agir sur son modèle de développement* – Aradel.

regard d'une moyenne de référence. Sont intégrés entre parenthèses dans le libellé des modèles les moteurs qui ne présentent qu'une légère sur-représentation.

Compte tenu :

- de son existence exclusivement rhônalpine, l'échelle territoriale de référence retenue ici est la moyenne des ZTRA.

- des rôles centraux assumés par l'économie productive exportatrice (dont l'existence conditionne pour beaucoup celle des mécanismes de transfert) et l'économie résidentielle (qui demeure le principal moteur de développement des territoires en valeur), nous avons regroupé, de manière conventionnelle, les modèles de développement des territoires en trois grandes familles : les modèles de type « productif », les modèles de type « résidentiel » et les modèles de type mixte, c'est à dire « productivo-résidentiel », qui combinent un profil à la fois productif et résidentiel sur certaines de ses composantes (retraite et/ou touristique et/ou dortoir »).

Nous avons pu identifier :

- dans les modèles de type productif, 7 types de modèle différents :
 - o un modèle purement « productif » : ce modèle n'est observable que sur le ZTRA de Lyon ;
 - o un modèle « productivo-public » : ce modèle s'observe dans quatre ZTRA (Drôme des Collines, Grenoble, Espace Métropole Savoie et avec une petite nuance à Bourg-en-Bresse puisqu'il dispose d'une légère dimension « retraité » ;
 - o un modèle complexe de type « productivo-public-social-retraité » qui s'observe dans deux territoires : Saint Etienne et Roannais ;
 - o Un modèle « productivo-retraité » observable sur le ZTRA de l'Ardèche Verte ;
 - o Un modèle « productivo-social » dans le Haut Bugey ;
 - o Un modèle « productivo-social-dortoir » dans les Monts du Lyonnais et Isère Porte des Alpes ;
- Trois types de modèles différents dans la famille des modèles « productivo-résidentiels » :
 - o Un modèle « productivo-dortoir » sur 7 territoires avec une légère variante « sociale » pour les 2 derniers d'entre eux : Beaujolais, Sud Grésivaudan, Plaine de l'Ain, Albanais, Rhône PLURIEL et Bièvre Valloire et Vals du Dauphiné ;
 - o Un modèle « productivo-touristique » dans le ZTRA du Bugey ;
 - o Un modèle « productivo-touristique-dortoir » dans le ZTRA du Faucigny ;
- Trois types de modèles dans la famille des modèles de type résidentiel :
 - o Un modèle de développement « dortoir » dans 10 ZTRA : Forez, Boucle du Rhône, Bassin de Montélimar, Bresse Revermont, Voironnais, Usses et Bornes, Dombes, Ouest Lyonnais, Genevois Français, Grésivaudan ;

- Un modèle « touristique-dortoir » dans les ZTRA du Pilat, Centre Ardèche, Vallée de la Drôme, Avant Pays Savoyard, Chablais et Royan Vercors ;
- Un modèle « touristique » dans 9 ZTRA : Une autre Provence, Bassin Annécien, Bassin d'Albertville, Maurienne, Ardèche Méridionale, Mont Blanc, Alpes Sud Isère, Diois et Tarentaise Vanoise.

Les modèles de développement observés à l'échelle des ZTRA rhônalpins (2010) : synthèse

Famille de modèle	Modèle de développement	Nombre de modèles
Productif	Productif	1
Productif	Productivo-public	3
<i>Productif</i>	<i>Productivo-public (retraité)</i>	1
Productif	Productivo-public-social-retraité	2
Productif	Productivo-Retraité	1
Productif	Productivo-social	1
Productif	Productivo-social-dortoir	2
Productivo-résidentiel	Productivo-dortoir	5
<i>Productivo-résidentiel</i>	<i>Productivo-dortoir (social)</i>	2
Productivo-résidentiel	Productivo-touristique	1
Productivo-résidentiel	Productivo-touristique-dortoir	1
Résidentiel	Dortoir	10
Résidentiel	Touristico-dortoir	6
Résidentiel	Touristique	9
Total		45

Source : Estimations OPC

Note : Les libellés entre parenthèses indiquent que la sur-représentation est légère

Les modèles de développement des ZTRA rhônalpins : tableau synoptique (Estimations 2010)

ZTRA	Famille	Modèle	ZTRA	Famille	Modèle
Bresse - Revermont - Val de Saône	Résidentiel	Dortoir	Grand Lyon	Productif	Productif
Dombes Val-de-Saône Sud	Résidentiel	Dortoir	Espace Métropole Savoie	Productif	Productivo-public
Forez	Résidentiel	Dortoir	Drôme des Collines	Productif	Productivo-public
Genevois Français	Résidentiel	Dortoir	Métro Grenoble	Productif	Productivo-public
Usses et Bornes	Résidentiel	Dortoir	Bassin de vie de Bourg-en-Bresse	Productif	Productivo-public (retraité)
Bassin de Montélimar	Résidentiel	Dortoir	Roannais	Productif	Productivo-public-social-retraité
Boucle du Rhône en Dauphiné	Résidentiel	Dortoir	Saint Etienne Métropole	Productif	Productivo-public-social-retraité
Grésivaudan	Résidentiel	Dortoir	Ardèche Verte	Productif	Productivo-Retraité
Voironnais	Résidentiel	Dortoir	Haut-Bugey	Productif	Productivo-social
Ouest Lyonnais	Résidentiel	Dortoir	Isère Porte des Alpes	Productif	Productivo-social-dortoir
Pilat	Résidentiel	Touristico-dortoir	Monts du Lyonnais	Productif	Productivo-social-dortoir
Avant Pays Savoyard Chartreuse	Résidentiel	Touristico-dortoir	Plaine de l'Ain - Côtière	Productivo-résidentiel	Productivo-dortoir
Chablais	Résidentiel	Touristico-dortoir	Albanais	Productivo-résidentiel	Productivo-dortoir
Centre Ardèche	Résidentiel	Touristico-dortoir	Rhône P.L.U.R.I.E.L.	Productivo-résidentiel	Productivo-dortoir
Vallée de la Drôme	Résidentiel	Touristico-dortoir	Sud Grésivaudan	Productivo-résidentiel	Productivo-dortoir
Royans - Vercors	Résidentiel	Touristico-dortoir	Beaujolais	Productivo-résidentiel	Productivo-dortoir
Bassin Annécien	Résidentiel	Touristique	Bièvre - Valloire	Productivo-résidentiel	Productivo-dortoir (social)
Une Autre Provence	Résidentiel	Touristique	Vals du Dauphiné - Nord Isère	Productivo-résidentiel	Productivo-dortoir (social)
Bassin d'Albertville	Résidentiel	Touristique	Bugey	Productivo-résidentiel	Productivo-touristique
Maurienne	Résidentiel	Touristique	Faucigny	Productivo-résidentiel	Productivo-touristique-dortoir
Tarentaise - Vanoise	Résidentiel	Touristique			
Mont Blanc	Résidentiel	Touristique			
Diois	Résidentiel	Touristique			
Ardèche Méridionale	Résidentiel	Touristique			
Alpes Sud Isère	Résidentiel	Touristique			

Source : Estimations OPC

Note : Les libellés entre parenthèses indiquent que la sur-représentation est légère

La cartographie des modèles de développement à l'échelle des ZTRA dessine deux grands ensembles relativement homogènes au sein de la région : un premier ensemble comprenant le grand quart nord-ouest (partant du cœur de la région) plutôt composé de ZTRA au profil productif que nous qualifierons de « quadrant productif » et le second, qui se compose des territoires situés sur la frange est et sud de la région, largement résidentiel, que nous nommerons « ceinture verte ».

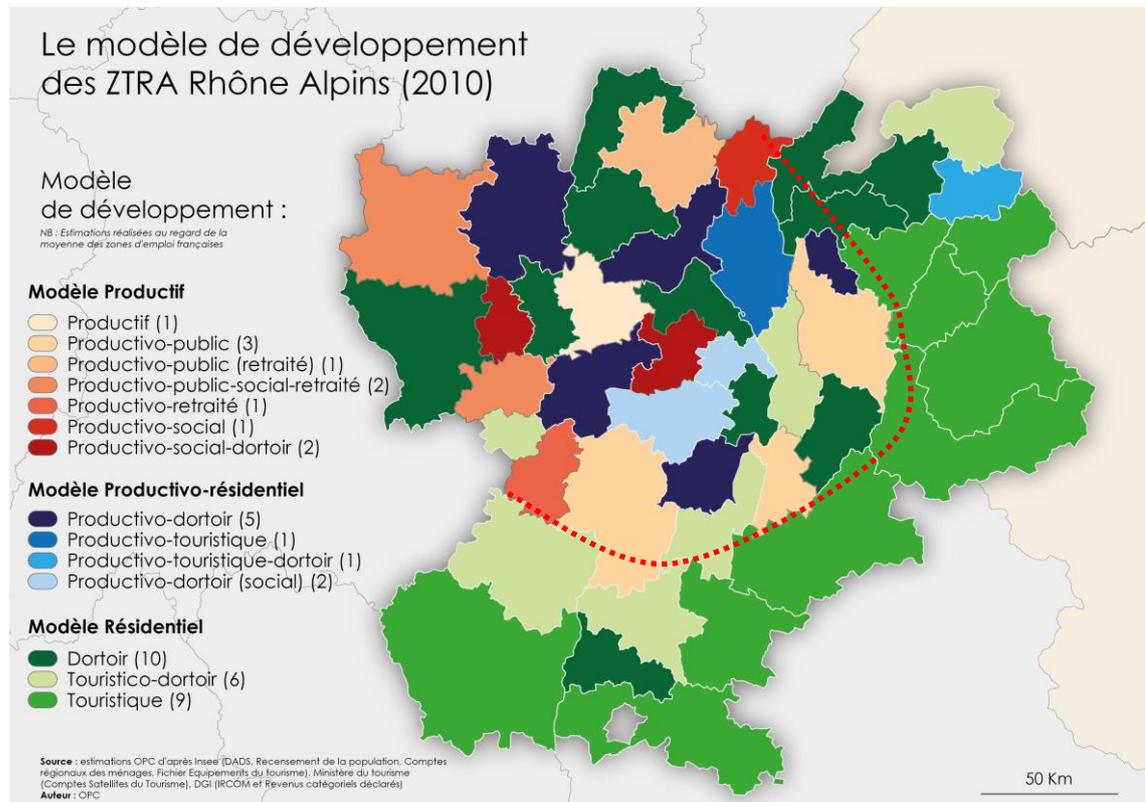
Le « quadrant productif » se compose de territoires présentant une grande variété de modèles même si à dominante productive. Au cœur du quadrant, le ZTRA de Lyon se singularise par son modèle de développement purement « productif », illustratif de sa fonction de « locomotive productive » régionale. En périphérie, ceux de Chambéry, Grenoble, de la Drôme des Collines et de Bourg en Bresse disposent d'un modèle de développement plus diversifié de type « productivo-public » (et légèrement « retraité » pour Bourg en Bresse), assez caractéristique mais non exclusif des agglomérations françaises, qui combinent à la fois des fonctions productives concurrentielles et administratives. Les modèles de développement « productivo-social-retraité » des ZTRA du Roannais et de Saint Etienne sont assez représentatifs du fonctionnement socio-économique déséquilibré de ces territoires marqués par un fort déclin industriel générateur d'une recomposition de leur modèle productif en un modèle de plus en plus dépendant des mécanismes de transferts (sociaux et de retraite) symptomatique d'une perte de vitalité évidente. Avec un modèle de développement « productivo-retraité », l'Ardèche Verte présente un modèle de développement relativement proche mais qui s'en distingue cependant sur un point central : le territoire n'apparaît pas autant affecté sur un plan social que les deux précédents. La composante « retraitée » du modèle n'en constitue pas moins un indice d'atonie et de vieillissement prononcé⁹ qui appelle à la vigilance afin d'éviter qu'il ne bascule vers modèle plus socialisé encore. Le Haut Bugey présente quant à lui un modèle de développement de type « productivo-social » typique des territoires industriels en souffrance et marqués par un déficit en économie résidentielle (on observe très largement ce type de territoires dans le nord et l'est de la France). Le processus à l'œuvre est ici assez simple : confronté à de lourdes restructurations économiques, le plus souvent dans l'industrie, ce type de territoire enregistre une forte accentuation des difficultés sociales et mécaniquement des transferts sociaux ; d'où la configuration encore productive (reflet de l'histoire) et sociale (résultat d'évènements plus récents) du modèle. Processus qui s'il n'est pas enrayé peut

⁹ Nous avons souvent coutume d'énoncer de manière certes un peu triviale mais tout à fait réaliste que lorsque les pensions de retraite apparaissent comme surreprésentées dans le processus de captation de richesses d'un territoire, c'est parce qu'il n'y a grand-chose d'autres. En d'autres termes, que les forces productives concurrentielles sont amorphes. La présence publique faible et l'attractivité résidentielle en berne. Les territoires de la diagonale aride (qui traversent la France du nord-est au sud-ouest de la France) présentent assez souvent cette configuration plutôt désavantageuse.

conduire à une érosion massive des revenus productifs exportateurs et une explosion des revenus de transfert pour donner naissance à des modèles de type purement « social ». Marqués plus ou moins par le même type de modèle, les ZTRA Isère Porte des Alpes et Monts du Lyonnais semblent cependant avoir trouvé une porte de sortie. La configuration de leur modèle, de type « productivo-social-dortoir » suggère effectivement (mais cela ne pourra se mesurer précisément que dans quelques années) que des forces de résidentialisation, via l'attractivité de ces territoires sur des populations d'actif travaillant à l'extérieur (d'où la dimension « dortoir » du modèle), se sont mises en marche et pourraient permettre de compenser ou tout au moins d'atténuer les mouvements de reconversion qui s'observent dans les secteurs productifs concurrentiels et ralentir voire inverser la montée en puissance des transferts sociaux. Les territoires de la Plaine de l'Ain, de l'Albanais, de Rhône PLURIEL, du Sud Grésivaudan et du Beaujolais, territoires historiquement plutôt industriels ou agricoles, apparaissent comme étant à un stade plus avancé de ce processus et affichent un modèle de développement de type « productivo-dortoir ». Les territoires de Bièvre Valloire et Vals Dauphiné Nord Isère semblent quant à eux dans une situation intermédiaire au regard des cas de figure précédents avec leur modèle « productivo-dortoir » et légèrement social (cf. leur configuration « productivo-dortoir (social) »). Enfin, le Bugey et le Faucigny présentent des modèles tout à fait originaux de type « productivo-touristique » et « productivo-touristique-dortoir » symptomatiques d'une mutation en profondeur de leur fonctionnement socio-économique marquée par la montée en puissance des mécanismes de résidentialisation dans leur économie et en d'autres termes, d'une diversification de leur base économique.

La « ceinture verte » comprend les territoires de la frange est, alpine, et sud de la région, qui présentent quasi-exclusivement des modèles de développement de type résidentiel et plus spécifiquement touristique (Mont Blanc, Bassin Annécien, Bassin d'Albertville, Tarentaise Vanoise, Maurienne, Alpes Sud Isère, Diois, Une Autre Provence, Ardèche Méridionale) ou « touristico-dortoir » (Chablais, Valence Drôme Ardèche centre, Vallée de la Drôme, Royans Vercors). Les modèles de développement résidentiels du Genevois Français, d'Usses et Bornes et du Bassin de Montélimar présentent quant à eux un profil exclusivement « dortoir » du fait de leur forte dimension transfrontalière pour le premier et de leur forte dépendance économique à des pôles d'activité économiques voisins pour les autres (probablement Annecy pour Usses et Bornes). Seul le Faucigny se distingue véritablement dans cet ensemble géographique par son modèle mixte de type « productivo-touristique-dortoir », modèle qui demeure lui aussi le produit d'une profonde mutation du fonctionnement socio-économique du territoire, historiquement très largement porté par l'industrie et aujourd'hui de plus en plus par

l'économie résidentielle. Cette forme de diversification constitue un véritable avantage en ce qu'il permet de pallier les insuffisances de l'un ou l'autre moteur en cas de difficulté.



II. Le fonctionnement des systèmes de consommation rhônalpins

La consommation constitue un levier essentiel et pourtant largement sous-estimé de développement des territoires. Car si, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le niveau de développement des territoires dépend de leur capacité à capter de la richesse en provenance de l'extérieur, il découle tout autant de leur propension à la redistribuer dans leurs circuits économiques locaux sous la forme de dépenses de consommation pour stimuler le dynamisme des secteurs d'activité de proximité. En d'autres termes, le développement de l'économie de proximité, qui concentre en moyenne entre 55 % et 65 % de l'emploi des territoires, dépend à la fois du volume total de richesse captée et de la propension à la redistribuer localement sous la forme de dépenses de consommation courante.

1. La captation de richesses, un indice synthétique d'attractivité territoriale

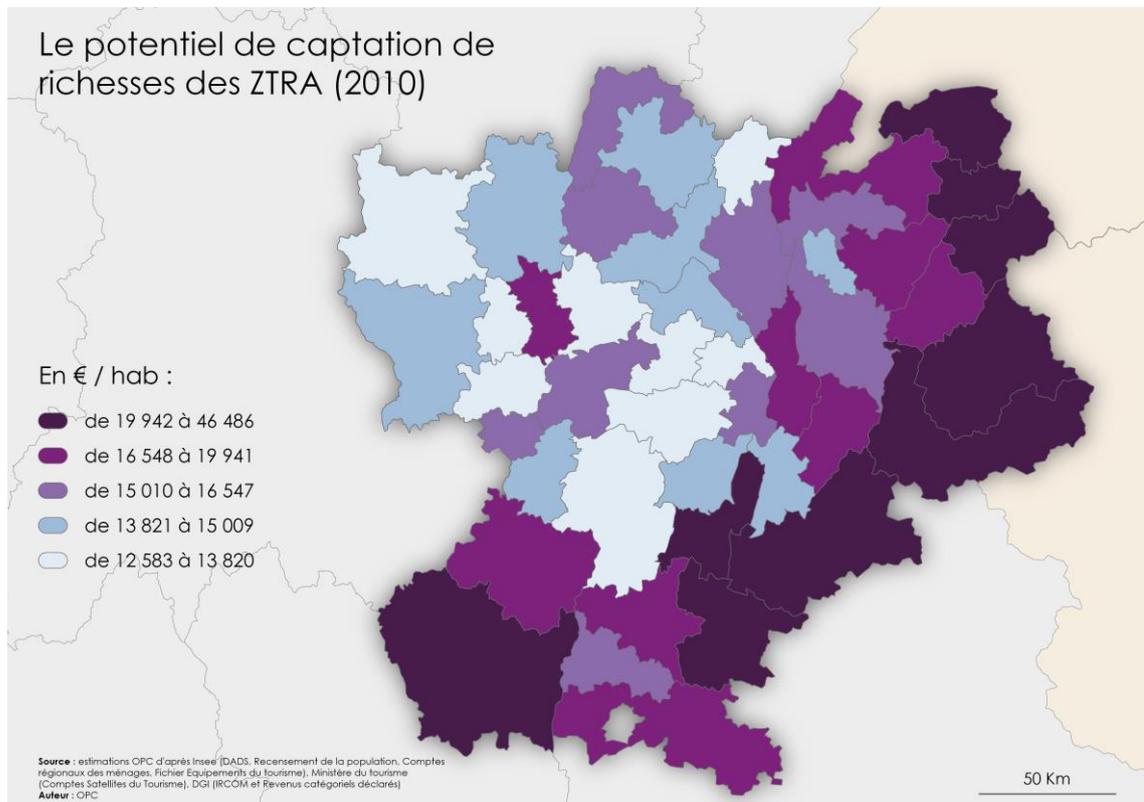
Définition : dans notre approche, nous synthétisons le processus de captation de richesses à partir d'un indicateur intitulé potentiel de captation. Cet indicateur est calculé en rapportant le volume total de revenus captés en provenance de l'extérieur à la population locale. Plus il est élevé, plus cela signifie que le potentiel de captation de richesses est important et inversement.

Le potentiel de captation de revenus peut être appréhendé comme un indice relativement pertinent du niveau d'attractivité des territoires. Et à ce jeu, les territoires au profil touristique sortent incontestablement du lot. Alors qu'en moyenne, le potentiel de captation des ZTRA s'élève à un peu plus de 18 300 euros par habitant, de très grandes disparités peuvent être observées entre territoires. Tandis que les ZTRA de Saint Etienne, des Monts du Lyonnais, du Roannais... captent moins de 14 000 euros de revenu par habitant, ceux du Mont Blanc, Alpes Sud Isère, du Diois et de la Tarentaise Vanoise captent plus de 30 000 € par habitant (jusqu'à 46 500 € pour la Tarentaise).

La cartographie du potentiel de captation de richesses respecte assez finement la segmentation de la région que nous avons proposée à la lecture des cartes sur les modèles de développement :

- Le « quadrant productif », à l'exception du ZTRA de l'Ouest Lyonnais, apparaît marqué par des potentiels de captation plutôt faibles ;

- Tandis que les territoires de la « ceinture verte » disposent de forts potentiels de captation, particulièrement dans sa partie alpine.



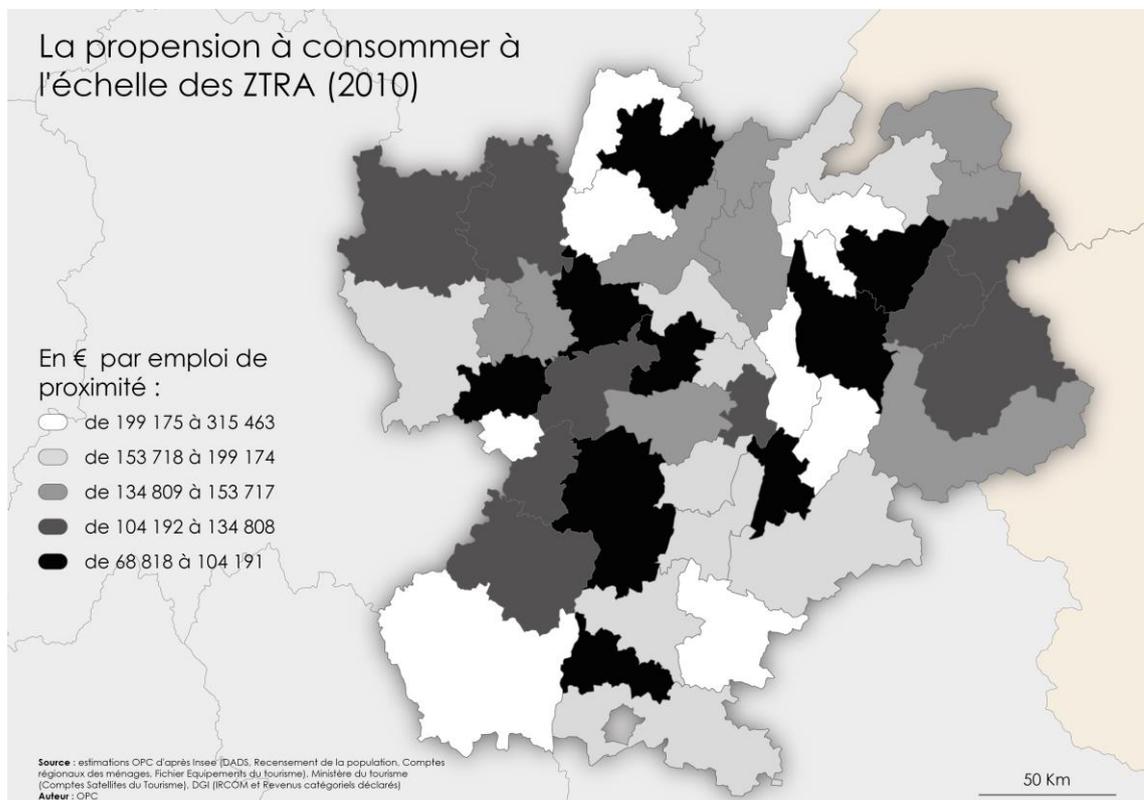
2. La propension à consommer localement, second temps essentiel dans le processus de développement des territoires

Définition : la propension à consommer localement, c'est à dire à redistribuer les revenus captés en provenance de l'extérieur dans l'économie locale d'un territoire, est appréhendée à partir d'un effet multiplicateur. Cet indice est calculé en rapportant le volume total de revenus captés en provenance de l'extérieur au nombre d'emplois de proximité. En d'autres termes, cet indicateur nous indique quel est le volume d'euros capté nécessaire pour créer un emploi de proximité supplémentaire. Attention, l'effet multiplicateur doit se lire « à l'envers ». Plus son montant est élevé, plus cela signifie que la propension à consommer localement est faible, autrement dit que l'évasion commerciale est importante. Inversement, lorsque sa valeur est faible, plus cela signifie que la propension à consommer localement est élevée.

Bien qu'imparfait, l'effet multiplicateur donne une image robuste de la capacité qu'ont les territoires à redistribuer la richesse qu'ils captent en provenance de l'extérieur dans leurs circuits économiques locaux. Tout comme pour le potentiel de captation de richesses, on peut à nouveau observer que sur ce sujet, les territoires rhônalpins sont très inégaux. Si en moyenne il faut approximativement 153 200 euros de revenus captés supplémentaires pour créer un emploi de proximité pour les ZTRA, dans le meilleur des cas, il faut moins de 85 000 € pour les ZTRA de Grenoble, Saint Etienne, Bourg en Bresse et Lyon et a maxima plus de 200 000 € pour l'Albanais, les Dombes, le Grésivaudan, Usses et Bornes, le Pilat... Si d'un côté, ces premiers

territoires, au profil très urbain, font figures de véritables pôles de consommation, ces derniers semblent affectés d'une forte évasion commerciale.

La cartographie de la propension locale à consommer ne suit absolument pas le découpage en deux blocs régionaux homogènes observé à la lecture des modèles de développement. En revanche, elle met largement en lumière le rôle tout à fait structurant des pôles urbains en matière de consommation : Bourg en Bresse, Lyon, Saint Etienne, Isère Porte des Alpes, Montélimar, Grenoble, Chambéry, Annecy, tous appartiennent au quintile de ZTRA profitant de la plus forte propension à consommer localement. A contrario, les ZTRA périphériques aux pôles urbains, particulièrement ceux pris en « étaux » (Bresse Revermont au nord de Bourg-en-Bresse, les Dombes entre Bourg-en-Bresse et Lyon, L'Avant Pays Savoyard et le Grésivaudan entre Grenoble et Chambéry, l'Albanais entre Chambéry et Annecy...), pâtissent d'un faible effet multiplicateur lié à la forte attractivité commerciale des pôles urbains voisins. Être situé en périphérie d'une agglomération ne constitue pas pour autant une fatalité. Des ZTRA comme ceux du Beaujolais au nord-ouest de Lyon, ou plus encore de Rhône PLURIEL, intercalé entre Saint Etienne, Lyon et la CAPI, tirent tout de même leur épingle du jeu avec des effets multiplicateurs plutôt satisfaisants.

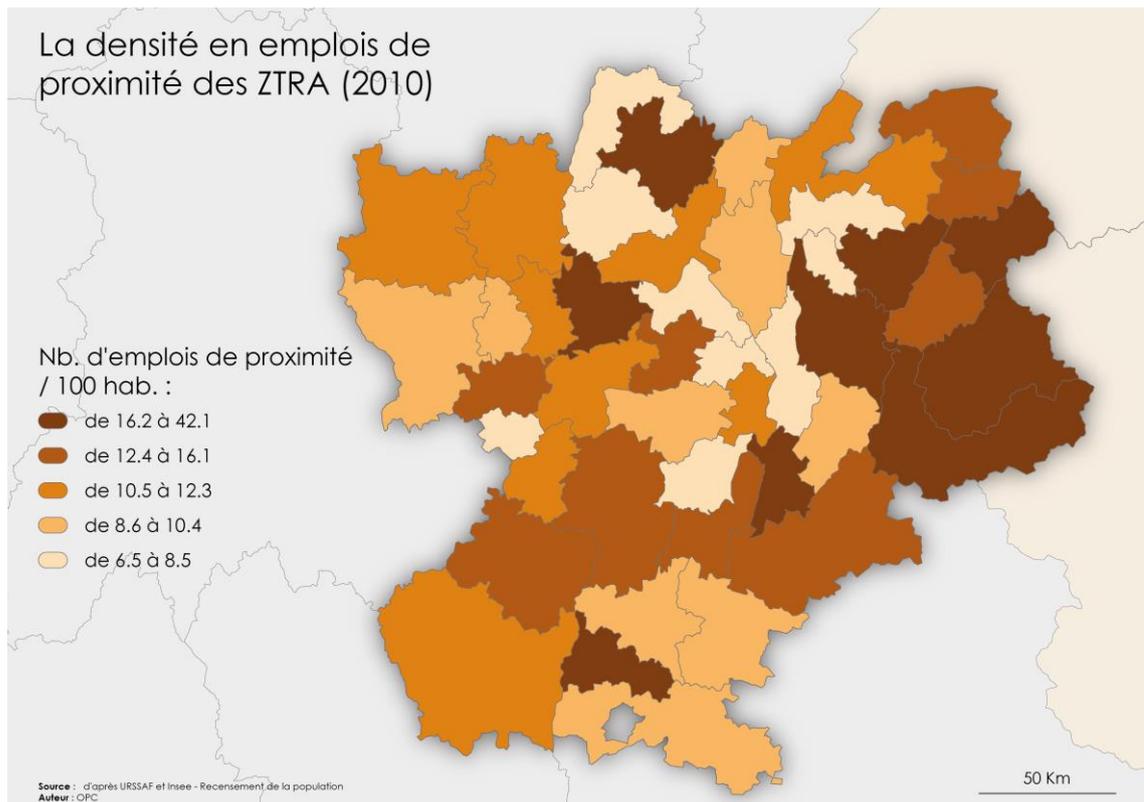


3. La densité en emplois de proximité, produit de la captation de richesses et de sa redistribution

Définition : afin de déterminer si la combinaison du niveau de captation de revenus (potentiel de captation) et de leur redistribution (effet multiplicateur) est optimale, il convient d'observer leur effet d'entraînement sur l'économie de proximité. Nous calculons pour ce faire un taux de couverture en emplois de proximité qui est le simple rapport entre le nombre d'emplois de proximité et la population locale. Dans ce modèle interprétatif, le dynamisme de l'économie de proximité, synthétisé par sa densité, est le produit combiné de la captation et de la redistribution¹⁰.

Le taux de couverture en emplois de proximité à l'échelle des ZTRA s'élève en moyenne à 13,2 emplois pour 100 habitants. Il oscille entre 6,5 pour le ZTRA Bresse Revermont Val de Saône et 42,2 pour la Tarentaise Vanoise. La cartographie du taux de couverture révèle encore une géographie assez différenciée. Si six agglomérations sortent du lot (Bourg-en-Bresse, Lyon, Grenoble, Chambéry, Annecy et Montélimar), trois territoires touristiques apparaissent également comme particulièrement bien dotés en emplois de proximité : Maurienne, Mont Blanc et Tarentaise Vanoise. A contrario, les territoires les moins bien dotés se situent plutôt en périphérie des pôles urbains : Bresse, Dombes, Boucles du Rhône, Avant Pays Savoyard, Albanais ou Usses et Bornes.

¹⁰ Il s'agit ici d'une représentation simplifiée de la réalité puisque nous ne tenons pas compte, faute de données disponibles, du taux d'épargne des ménages et des dépenses de consommation réalisées par des consommateurs non résidents (typiquement les ménages qui résident en périphérie des grandes agglomérations et qui viennent y consommer le week-end par exemple...).



4. Typologie des systèmes de consommation rhônalpins suivant leur degré d'efficacité

L'interprétation de ces trois indicateurs est en réalité relativement simple :

- Le potentiel de captation d'un territoire nous indique s'il capte plus ou moins de richesses en provenance de l'extérieur au regard d'une moyenne de « référence » ;
- L'effet multiplicateur nous permet d'identifier si le territoire est plus ou moins victime d'une forme d'évasion de sa richesse captée (évasion qui peut s'apparenter à de l'évasion commerciale) au regard d'une moyenne de référence ;
- Enfin, le taux de couverture nous indique, en bout de chaîne, si les modalités de fonctionnement du système de consommation (i.e. le processus de captation et la propension locale à consommer) sont optimales ou non au regard de son niveau comparé à une moyenne de référence.

L'analyse synthétique des systèmes de consommation des ZTRA rhônalpins nous permet d'identifier six modalités de fonctionnement différenciées que l'on peut regrouper en deux catégories :

- Les systèmes au fonctionnement défaillant marqués par un taux de couverture en emplois de proximité inférieur à la moyenne ;

- Les systèmes au fonctionnement plus ou moins optimal marqués par un taux de couverture en emplois de proximité supérieur à la moyenne.

Parmi cette première catégorie, on peut distinguer 3 groupes de territoires caractérisés par des modalités de fonctionnement différenciées de leur système de consommation :

- Le premier groupe se caractérise par des modalités de fonctionnement que l'on peut clairement définir comme sous-optimales. Ces territoires cumulent un déficit en matière de captation de richesses et une faible propension à consommer localement. Ce qui se traduit, en toute logique, par de faibles (Forez, Vallée de la Drôme, Une Autre Provence, Genevois Français) voire très faibles taux de couverture en emplois de proximité (Bresse Revermont Val de Saône, Albanais, Pilat, Usses et Bornes...);
- Le second groupe se situe dans une situation intermédiaire mais qui produit approximativement les mêmes effets. Ces territoires se caractérisent effectivement par un déficit prononcé en revenus captés insuffisamment compensé par une relativement bonne propension à consommer localement. Cette combinaison est génératrice d'un manque à gagner en termes d'emplois de proximité, manque à gagner qui reste cependant moins prononcé que pour les territoires du premier groupe. L'enjeu pour ces territoires en matière de consommation se situe donc plutôt du côté de la captation de richesses (et par extension de l'attractivité du territoire) que de l'évasion commerciale ;
- Les territoires du troisième groupe se situent dans une configuration similaire à celle du second groupe mais inversée. Alors qu'ils présentent un fort potentiel de captation de richesses, ils pâtissent d'une faible propension à consommer localement qui altère le dynamisme de leur économie de proximité et se traduit par un taux de couverture inférieur à la moyenne. Ici, l'enjeu du point de vue de la consommation semble bien plus se situer du côté de la lutte contre l'évasion commerciale que sur le renforcement de la capacité de captation de richesses.

Dans la seconde catégorie, on peut là aussi observer 3 groupes de territoires marqués par un mode de fonctionnement différencié de leur système de consommation :

- Les territoires de ce 4^{ème} groupe, s'ils sont frappés d'un certain déficit en captation de richesses, profitent d'une forte propension à consommer localement compensatrice. Au final, ces territoires (Drôme des Collines, Bassin d'Albertville, Saint Etienne Métropole, Grenoble, Lyon...) disposent d'un taux de couverture en emplois de proximité supérieur à la moyenne ;

- Les territoires du 5^{ème} groupe affichent un mode de fonctionnement de leur système de consommation inversé par rapport à ceux du 4^{ème} groupe. C'est leur très fort potentiel de captation de richesses qui leur permet de pallier les insuffisances de leur propension à consommer localement pour générer une densité en emplois de proximité supérieure à la moyenne. Seuls trois territoires sont dans cette configuration : le Faucigny, Alpes Sud Isère et Royan Vercors ;
- Les territoires du 6^{ème} et dernier groupe profitent de modalités de fonctionnement de leur système de consommation que l'on peut qualifier d'optimales : la combinaison d'un potentiel de captation élevé et d'une forte propension à consommer localement se traduit par une forte densité en emplois de proximité. Ce groupe se compose de ZTRA au profil résolument touristique (Chablais, Maurienne, Mont Blanc...).

Le fonctionnement des systèmes de consommation des ZTRA (2010) : panorama synthétique

ZTRA	Potentiel de captation de richesses (en € / hab.)	Propension locale à consommer (en € / emp. de proximité)	Taux de couverture en emplois présents (pour 100 hab.)	Synthèse
Bresse - Revermont - Val de Saône	15 443 €	237 442 €	6,5	---
Albanais	15 009 €	212 092 €	7,1	---
Pilat	16 154 €	222 302 €	7,3	---
Ussets et Bornes	16 279 €	215 198 €	7,6	---
Boucle du Rhône en Dauphiné	14 958 €	195 911 €	7,6	---
Dombes Val-de-Saône Sud	16 547 €	213 979 €	7,7	---
Vals du Dauphiné - Nord Isère	13 672 €	161 010 €	8,5	---
Sud Grésivaudan	14 483 €	169 187 €	8,6	---
Bièvre - Valloire	13 512 €	153 718 €	8,8	---
Forez	14 614 €	154 064 €	9,5	---
Vallée de la Drôme	17 461 €	179 881 €	9,7	---
Une Autre Provence	17 684 €	169 313 €	10,4	---
Genevois Français	17 066 €	153 987 €	11,1	---
Haut-Bugey	13 731 €	148 021 €	9,3	- + -
Monts du Lyonnais	13 226 €	135 214 €	9,8	- + -
Bugey	15 370 €	148 112 €	10,4	- + -
Plaine de l'Ain - Côtière	14 761 €	138 919 €	10,6	- + -
Ardèche Verte	14 106 €	125 039 €	11,3	- + -
Roannais	13 382 €	115 513 €	11,6	- + -
Ouest Lyonnais	16 857 €	142 694 €	11,8	- + -
Rhône P.L.U.R.I.E.L.	15 275 €	128 247 €	11,9	- + -
Voironnais	16 066 €	134 808 €	11,9	- + -
Beaujolais	14 259 €	115 791 €	12,3	- + -
Centre Ardèche	17 013 €	134 057 €	12,7	- + -
Isère Porte des Alpes	13 550 €	104 192 €	13,0	- + -
Avant Pays Savoyard Chartreuse	19 941 €	276 886 €	7,2	+ - -
Grésivaudan	18 937 €	214 992 €	8,8	+ - -
Diois	32 912 €	315 463 €	10,4	+ - -
Ardèche Méridionale	27 319 €	246 461 €	11,1	+ - -
Drôme des Collines	13 806 €	90 165 €	15,3	- + +
Bassin d'Albertville	17 728 €	110 444 €	16,1	- + +

Saint Etienne Métropole	12 584 €	78 019 €	16,1	- + +
Bassin de Montélimar	15 339 €	90 960 €	16,9	- + +
Métro Grenoble	14 490 €	83 477 €	17,4	- + +
Espace Métropole Savoie	16 126 €	91 615 €	17,6	- + +
Bassin de vie de Bourg-en-Bresse	14 037 €	71 550 €	19,6	- + +
Grand Lyon	13 820 €	68 819 €	20,1	- + +
Faucigny	20 591 €	153 373 €	13,4	+ - +
Alpes Sud Isère	31 381 €	199 174 €	15,8	+ - +
Royans - Vercors	28 328 €	179 334 €	15,8	+ - +
Chablais	22 824 €	146 618 €	15,6	+ + +
Maurienne	26 672 €	144 650 €	18,4	+ + +
Bassin Annécien	19 797 €	95 246 €	20,8	+ + +
Mont Blanc	30 774 €	116 433 €	26,4	+ + +
Tarentaise - Vanoise	46 486 €	110 242 €	42,2	+ + +
Moyenne ZTRA	18 319 €	153 169 €	13,2	

Source : Estimations OPC d'après

III. Une représentation synthétique des grandes tendances territoriales de fond observées à l'échelle de la région

L'observation croisée¹¹ du poids des différents moteurs de développement et du fonctionnement des systèmes de consommation permet d'identifier un certain nombre de tendances de fond à l'échelle des territoires de la région qui permettent de mieux cerner leur logique de fonctionnement socio-économique.

- **Tendance 1** : la très forte relation croissante entre le poids des revenus productifs exportateurs et celui des transferts sociaux à l'échelle des ZTRA de la région confortent bien l'idée suivant laquelle, sans que cela soit une fatalité absolue, les territoires productifs apparaissent comme les plus touchés sur un plan social. En d'autres termes, cela signifie que plus le poids des revenus productifs exportateurs dans l'ensemble des revenus captés est élevé, plus celui des transferts sociaux l'est aussi et inversement ;
- **Tendance 2** : il existe une forte relation croissante entre le poids des revenus productifs exportateurs et celui des revenus publics. Cette combinaison « productivo-publique » est typique des territoires métropolitains/urbains qui combinent d'importantes forces productives concurrentielles et fonctions administratives ;
- **Tendance 3** : il existe une très forte relation décroissante entre le poids des revenus productifs exportateurs et celui de l'économie résidentielle. Cela signifie qu'en moyenne, plus un territoire présente un profil résidentiel, moins il est productif et inversement ;
- **Tendance 4** : il existe une très forte relation croissante entre le poids des revenus productifs exportateurs et celui des pensions de retraite. Cela suggère que les territoires productifs apparaissent en moyenne plus que les autres marqués par un certain vieillissement de leur population et une large dépendance aux mécanismes de transfert (cf. la forte corrélation également avec les transferts sociaux) ;
- **Tendance 5** : il existe une très forte relation négative entre le poids des revenus productifs exportateurs et celui des dépenses touristiques. En d'autres termes, cela signifie que plus le poids des dépenses touristiques est élevé, plus celui des revenus productifs est faible et inversement. Ce phénomène est la parfaite illustration de la

¹¹ Etablie à partir d'analyses de corrélation. Nous précisons que si les analyses de corrélation auxquelles nous avons procédé (via un coefficient de détermination) nous permettent d'identifier une forte dépendance entre deux variables, il ne nous est pas possible de déterminer laquelle dépend de l'autre.

difficulté à combiner sur un territoire activités productives concurrentielles et développement touristique ;

- **Tendance 6** : il existe une très forte relation négative entre le poids des revenus productifs exportateurs et le potentiel de captation de richesses. Ce qui dit autrement signifie qu'en moyenne, les ZTRA au profil le plus productif captent moins de revenus et apparaissent comme moins attractifs ;
- **Tendance 7** : il existe une forte relation croissante entre le poids des transferts sociaux et celui des revenus publics. En d'autres termes, plus le poids des revenus publics est élevé, plus celui des revenus sociaux augmente et inversement. Cette combinaison « publico-social » traduit le très fort degré de dépendance de certains territoires aux mécanismes de redistribution et peut être interprété, en creux, comme un signe clair d'atonie économique ;
- **Tendance 9** : il existe une très forte relation croissante entre le poids des revenus publics et des pensions de retraite. Autrement dit, plus le poids des revenus publics est élevé, plus celui des pensions de retraite est important et inversement ;
- **Tendance 10** : il existe une très forte relation décroissante entre le poids des revenus résidentiels et celui des transferts sociaux. Ce qui suggère qu'en moyenne, les territoires au profil plutôt résidentiel demeurent moins affectés, notamment que les territoires au profil productif, par des difficultés sociales ;
- **Tendance 11** : il existe une relation croissante très forte entre le poids des pensions de retraite et celui des transferts sociaux. Autrement dit, plus le poids des pensions de retraite est élevé, plus celui des transferts sociaux augmente. Ce phénomène est là encore la traduction d'un enfermement de certains territoires dans une hyper dépendance aux mécanismes de transferts illustratives d'une certaine forme de léthargie généralisée ;
- **Tendance 12** : il existe une très forte relation décroissante entre le poids des transferts sociaux et celui des dépenses touristiques. Relation qui suggère en première analyse que les territoires au profil touristique demeurent moins affectés par des problèmes sociaux, notamment que les territoires au profil plutôt productif ;
- **Tendance 13** : il existe une très forte relation décroissante entre le poids des transferts sociaux et le potentiel de captation de richesses. En d'autres termes, plus le poids des transferts sociaux est important, plus le potentiel de captation apparaît faible et inversement. Cette relation apparaît d'une logique implacable et suggère que les territoires les plus dépendants des mécanismes de transfert apparaissent comme les moins attractifs ;

Représentation synthétique des tendances relatives au fonctionnement socio-économique des territoires rhônalpins

Nature de la relation	Intensité de la relation	Sens de la relation
Tendance 1 : Base productive <=> Base sociale	++++	Croissante
Tendance 2 : Base productive <=> Base publique	+++	Croissante
Tendance 3 : Base productive <=> Base résidentielle	++++	Décroissante
Tendance 4 : Base productive <=> Pensions de retraite	++++	Croissante
Tendance 5 : Base productive <=> Dépenses touristiques	++++	Décroissante
Tendance 6 : Base productive <=> Potentiel de captation de richesses	++++	Décroissante
Tendance 7 : Base sociale <=> Base publique	+++	Croissante
Tendance 8 : Base Publique <=> Base résidentielle	++++	Décroissante
Tendance 9 : Base Publique <=> Pensions de retraite	++++	Croissante
Tendance 10 : Base sociale <=> Base résidentielle	++++	Décroissante
Tendance 11 : Base sociale <=> Pensions de retraite	++++	Croissante
Tendance 12 : Base sociale <=> Dépenses touristiques	++++	Décroissante
Tendance 13 : Base sociale <=> Potentiel de captation	++++	Décroissante
Tendance 14 : Base résidentielle <=> Pensions de retraite	++++	Décroissante
Tendance 15 : Base résidentielle <=> Dépenses touristiques	++++	Croissante
Tendance 16 : Base résidentielle <=> Potentiel de captation	++++	Croissante
Tendance 17 : Pension de retraite <=> Potentiel de captation	++++	Décroissante
Tendance 18 : Dépenses touristiques <=> Potentiel de captation	++++	Croissante

Note : ce tableau a été construit sur la base d'une analyse de corrélation entre les différentes variables – moteurs de développement et indicateurs relatifs à la consommation – étudiées dans cette étude à l'échelle des ZTRA. N'ont été retenus ici que les « couples » de variables marqués par une intense (coefficient de détermination compris entre 0,4 et 0,5 matérialisé +++ dans le tableau) et très intense (coefficient de détermination de plus de 0,5 matérialisé ++++ dans le tableau) relation.

- **Tendance 14** : il existe une très forte relation décroissante entre le poids de l'économie résidentielle et celui des pensions de retraite. En d'autres termes, plus la part des pensions de retraite apparaît importante, plus celui des revenus résidentiels tend à diminuer ;
- **Tendance 15** : a contrario, il existe une relation croissante très forte entre le poids des dépenses touristiques et celui des revenus résidentiels. C'est donc bien plus la dimension touristique des territoires qui détermine leur niveau de « résidentialité » ;
- **Tendance 16** : il existe une relation croissante très forte entre le poids des revenus résidentiels et le potentiel de captation de richesses. En d'autres termes, plus un territoire présente un profil résidentiel, plus son potentiel de captation sera élevé ;
- **Tendance 17** : a contrario, il existe une relation décroissante très forte entre le poids des pensions de retraite et le potentiel de captation. Cette relation suggère que les territoires marqués par une surreprésentation des pensions de retraite dans leur économie apparaissent comme les moins attractifs ;

- **Tendance 18** : il existe une très forte relation croissante entre le poids des dépenses touristiques et le potentiel de captation de richesses. En d'autres termes, cela signifie, en toute logique, que les territoires au profil touristique apparaissent comme les plus attractifs.

Conclusion

La région Rhône Alpes semble à certains égards bénie des Dieux. Avec d'un côté des territoires encore nettement spécialisés dans la production concurrentielle, largement contributeurs au jeu de la solidarité territoriale et socles de la compétitivité nationale. De l'autre, des territoires très largement spécialisés dans l'économie résidentielle et plus particulièrement touristique. Et entre les deux, des territoires au profil mixte marqués par une certaine forme de complémentarité entre forces productives et résidentielles (cf. les modèles de développement « productivo-dortoir » ou « productivo-touristique »). C'est une grande diversité de modèles de développement qui cohabitent et confère à la région un étonnant profil « productivo-résidentiel » (peut être unique en France) produit à la fois de son histoire industrielle et de ses exceptionnelles aménités résidentielles.

Si cette diversité appelle nécessairement des politiques territoriales (émanant des territoires) et territorialisées (émanant de la région et de l'État) différenciées et tenant compte de cette diversité, une problématique de grande ampleur semble également se dessiner pour les années à venir : comment éviter qu'un clivage trop important ne se crée entre d'un côté des territoires « productifs » centrés sur les problématiques de compétitivité, contributeurs nets au jeu de la solidarité territoriale et de surcroît le plus souvent en souffrance sociale, et de l'autre des territoires au profil de plus en plus « résidentiel », notamment « touristique », grands bénéficiaires des mécanismes de transfert et assez peu tournés vers l'impératif de production de richesses ? En d'autres termes, comment parvenir à ne pas voir diverger de plus en plus, tant du point de vue du développement stricto sensu que des stratégies de politiques publiques locales, ce que nous avons appelé le « quadrant productif » et la « ceinture verte » ?

Il serait bien évidemment présomptueux de vouloir répondre à une question aussi complexe dans le cadre de cette seule conclusion. Malgré tout, nous pensons qu'appréhender cette problématique sous l'angle du rééquilibrage des modèles de développement des territoires rhônalpins pourrait constituer une entrée en matière efficace pour contrecarrer le processus de dualisation fonctionnelle qui touche l'espace régional et ainsi tuer dans l'œuf une éventuelle montée en puissance des inégalités territoriales. Gageons que cette étude puisse aider la puissance publique régionale à y voir plus clair sur cette question et à identifier les principaux leviers de développement qui pourraient être activés au sein de ses ZTRA pour leur permettre de poursuivre cette ambition.

Contact

Contact : Olivier Portier

*Péniche Joeta
26 Quai Georges Gorse
92 100 Boulogne Billancourt*

Mob : 06 63 19 0 6 79

Mail : olivier.portier@opconsultant.com

